

Mme Nicole Ameline. A-t-on déjà une idée du contenu précis du mandat qui sera donné à la mission des Nations unies au Mali ? Quand entrera-t-il en vigueur ?

Le grand nombre de Maliens réfugiés dans les pays voisins ou déplacés dans le pays ne risque-t-il pas de retarder la tenue des élections législatives, prévues dans la foulée de l'élection présidentielle ?

Enfin pouvez-vous, monsieur le ministre, nous donner quelque espoir en matière de solidarité européenne, laquelle, même s'il y a eu un effort, fait objectivement défaut en cette affaire comme de manière plus générale, pour la sécurité collective dans cet arc africain qui va de l'océan Atlantique à l'océan Indien ?

M. le ministre. Pour ce qui est de la livraison d'armes en Syrie, je ne voudrais pas que des propos qui ont pu être tenus ces dernières semaines ou ces derniers jours ni des miens aujourd'hui, vous retiriez le sentiment d'une contradiction. Le Président de la République a très bien résumé où nous en sommes. Si la situation actuelle se prolonge, on court au désastre, qu'il est donc légitime de chercher à éviter. Il faudrait que la situation évolue sur le plan politique, et la donne militaire peut être une composante de la donne politique. Nous y réfléchissons donc, pas seuls d'ailleurs, puisque toute décision devra être prise dans un cadre européen, avec une date-butoir fixée à la fin mai. Il existe des arguments dans les deux sens. En faveur d'une réaction permettant d'infléchir le cours des événements, militent le désastre humanitaire actuel – comment une puissance internationale de premier rang pourrait-elle se désintéresser d'un conflit qui a déjà fait plus de cent mille morts ? –, le risque très élevé de renforcement des éléments extrémistes et de déstabilisation de toute la région, mais aussi l'intérêt de déjouer les calculs de Bachar Al Assad. En sens inverse, on peut se demander s'il n'est pas illusoire de penser contrôler quoi que ce soit et si on ne risque pas de militariser encore davantage le conflit. Le problème est complexe : il faut notamment tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain. Mais soyez sûrs que le moment venu, notre pays tranchera.

Monsieur Myard, je comprends votre souci de mieux connaître l'Iran et de ne pas isoler ce pays. Mais il ne faut pas être naïf – ce qui n'est bien sûr pas votre cas. Quand des chercheurs français se rendent en Iran, des chercheurs iraniens se rendent parallèlement en France, qui n'y cherchent pas nécessairement ce que nous souhaiterions qu'ils y cherchent... La solution n'est pas tout ou rien, mais les pratiques iraniennes elles-mêmes interdisent de penser que c'est là en priorité que se joue le développement de la science française.

Mme Dagoma m'a interrogé sur l'influence économique de la France en Afrique. C'est moins notre influence qui décline que celle de la Chine qui grandit, serais-je tenté de lui répondre. La Chine, aujourd'hui deuxième puissance économique mondiale, qui, à la fois a énormément besoin de matières premières et possède des capacités de financement exceptionnelles, est très présente sur le continent africain. Son influence s'y accroît, comme dans le reste du monde. Pour autant, cela n'y explique pas à soi seul notre recul. Au Maroc, notre pays a été dépassé par l'Espagne ! Il nous faut donc être plus efficaces aussi bien dans notre organisation administrative que dans les pratiques de nos entreprises. Des initiatives doivent être prises – elles le sont – pour contrer cet affaiblissement.

Nous souhaitons qu'un accord de libre échange puisse être signé entre l'Union européenne et les Etats-Unis, pour autant que plusieurs conditions, vous les connaissez, soient respectées concernant les biens culturels, le secteur de la défense ou bien encore l'agriculture – sur ce dernier point, il s'agit moins de droits de douane que d'éléments non tarifaires